

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 3 (1894)
Heft: 47

Artikel: Liste de souscription pour notre Groupe XXIII à l'Exposition nationale à Genève en 1896
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 6.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abnommt:
Fr. 6.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Insertate:

20 Cts per 1spaltige Petit-
selle oder deren Raum
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Vereinmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'étranger:
Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annonces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

3. Jahrgang 3^{me} ANNÉE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hoteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Liste de souscription

pour notre Groupe XXIII à l'Exposition nationale
à Genève en 1896.

(Suite.)

Hôtels	Noms des propriétaires	Domicile	Sommes sous- crites Fr.
de la Roseraie	Mursch	Report de la 1 ^{re} liste	16,200
Kurhaus	Kirchner	Genève	100
Rigi Vaudois	Riechelmann	Leysin s/Aigle	200
Hôtel de Caux	Direction	Glion	400
Victoria	Kipfer frères	Caux	100
Vinsand	Vve. Betschen	Glion	400
Continental	Neubrand	Montreux	200
Mont-Fleuri	Reiss	"	300
Masson	Gaiser-Flohr	"	300
Beau-Site	Schmidt	Lausanne	300
Gibbon	E. Ritter	"	100
Terminus	Spickner	"	200
du Lac	Riedel	Vevey	100
du Pont	Schwarz	"	200
Mooser	Brun	Clarens	100
Roy	Héritier	"	200
Grand-Muveran	Petter-Genillard	Villars s/Ollon	200
Grand Hôtel	Wally	Magglingen	100
Belle-Vue	Harlin	Thun	300
Freienhof	Engemann	"	100
Beau-Site	Würth	Interlaken	100
National	Wyder	"	300
Kurhaus	Steichl-Wettach	Mürren	300
Victoria	Ruehl	Interlaken	500
Jungfraublick	Oesch-Müller	"	200
Bad (Gurnigel)	Hauser & Cie.	Gurnigel	300
Rigi First	Bon	"	200
Schwanen	Häfeli	Lucerne	300
Farnhiltbad	Feldler-Waldis	Farnhiltbad	300
Victoria	Boller fils	Zurich	500
Hôtelier-Verein	Zurich	"	1000
Gothard	Manz	"	400
Baur en ville	Möcklin-Bruner	"	200
Limmathof	Pünter	"	300
Schweizerhof	Meister	"	300
Wanner	Wanner	"	1000
Central	Baltischwyler	"	200
Rheinfall	Leermann	Neulhausen	100
Müller	Müller	Schaffhausen	100
Anker	Rorschach	"	100
Hecht	Humbel	St. Gallen	300
Stachelberg	Glärner	Kt. Glarus	200
Felsenegg	Bossard-Ryff	Zug	200
Richtbahn	Kohler	Vitznau	200
Villa Fluhegg	C. Müller	Gersau	100
Sonnenberg	Truttmann	Seelisberg	100
Titlis	Cattani	Engelberg	1000
Victoria	Direction	St. Moritz	100
Christiana	Tietze	Davos-Platz	100
Kurhaus	Conzetti	Poschiavo	200
Olivone	Bolla	Olivone	100
Lombardi	Lombardi	Airolo	100
des Bains	Hieb	Bex	100
Salines	Société	"	200
de Ville	Küssler, dir., pers.	"	100
Faucon	Baudère	Bulle	100
Belle-Vue	Breithaupt	Neuchâtel	100
Heilanstalt	Elskes	"	500
Schützen	Huber-Müller	Solothurn	300
Grand Hôtel	Amsler	Brestenberg	100
Verenahof	Kottmann	Rheinfelden	200
Falken	Saft	Baden	100
Kraft	Borsinger	"	100
Bad. Bahn	Zingg	Liestal	100
Bayr. Bierhalle	Wwe. Lutz	Basel	200
Trois Rois	Müller	"	100
Euler	Bühler	"	300
Mont-Blanc	C. Flück	"	300
Couttet	Berner	"	200
Alpes	Cachat	Chamonix	200
Rédacteur	Couttet	"	200
Victoria	Klotz	"	200
Kronenhof	Natzli	Zürich	200
Thunerhof	Alb. Riedweg	Lucerne	100
	L. Gredig	Pontresina	100
	Ch. Staehle	Thun	200

(Suite dans le prochain numéro.)

Le Tableau des Hôtels de premier ordre tout spécialement recommandés par le Bureau de renseignements de Montreux.

Notre article sur ce Tableau projeté par le Bureau
de renseignements de Montreux nous a valu du
directeur de cet office la réplique suivante:

Montreux, le 15 novembre 1894.

Monsieur le Rédacteur de l'„Hôtel-Revue“, Bâle.
L'article de fond que vous avez eu devoir consacrer
à la réclamation organisée par le Bureau officiel de Renseigne-
ments de Montreux a causé ici une vive surprise.

Il a paru notamment qu'avant de critiquer si vertement
cette entreprise, vous auriez pu et dû vous renseigner
sur son fonctionnement et son but. Notre Bureau ou au
besoin MM. les Hoteliers de Montreux (qui ne sont pas
des inconnus pour vous) se seraient fait un plaisir de ré-
pondre à toutes les questions posées par vous, soit quant
à l'organisation du bureau, soit quant au genre de réclamation
qu'il se propose d'entreprendre. Il eût été équitable de
réserver votre opinion jusqu'au moment où ces renseignements
vous seraient parvenus. Vous voudrez bien, puisque
la critique a été publique, accorder également la publicité
de votre organe aux explications qui suivent:

Le Bureau officiel de Renseignements pour les étrangers
a été créé à Montreux cette année. La Société des Hoteliers,
celle du Kursaal et la Société d'Utilité publique de Mon-
treux ont consenti à lui accorder leur patronage. Il ne
reçoit aucun subside quelconque, ni de l'Etat, ni des
communes, ni des entreprises de chemin de fer et de
bâtiements à vapeur. C'est donc une entreprise privée et
l'appui que les autorités de notre région lui donnent est
purement moral.

Peut-on dans ces conditions trouver mauvais que notre
Bureau cherche à se procurer une partie des ressources
nécessaires à son fonctionnement par une entreprise de
réclamation, conçue dans une forme qui offre d'ailleurs à ses
clients et aux étrangers, en général, d'utiles renseigne-
ments.

Ce ne sont assurément pas les bureaux officiels de
renseignements de Berne, de Lucerne, de Zürich et de
Bâle, qui jouissent tous de votre haute approbation qui
pourraient nous faire un pareil reproche. Ce reproche se
retournerait contre leurs propres publications (Guides,
Souvenirs etc.) qui contiennent presque toutes un grand
nombre de pages d'annonces. Et cependant ces bureaux
sont plus ou moins largement subventionnés par les au-
torités et entreprises de transport; ils ont ainsi moins de
raisons que nous d'avoir recours à la réclamation pour équi-
librer leur budget.

Ce point acquis, la seule question qui reste à examiner
est celle-ci: la réclamation que nous avons imaginée est-elle
loyale, ou non?

Elle ne le serait pas si, les prestations offertes par
nous n'étaient pas en rapport avec le prix réclamé, ou
encore si le libellé de cette réclamation était de nature à
induire le public en erreur.

Rien de pareil dans le tableau que nous nous pro-
posons d'installer au Kursaal et dans nos locaux.

Vous reconnaîtrez vous-même que le prix des cases
de ce tableau est bien en rapport avec leurs dimensions,
et vous vous bornerez à émettre l'avis que ces dimensions
sont insuffisantes. C'est une question que chaque hôtelier
appréciera à son gré avant de prendre sa décision. S'il
trouve les cases trop petites, il renoncera à ce mode de
publicité, voilà tout. Les dimensions étant exactement
données (10x20), il n'y a pas d'erreur ni de surprise
possibles.

Induisons nous le public en erreur par l'entête de notre
tableau? Vous attendez, dites vous, de connaître cet entête
pour vous prononcer. C'est fort bien parlé et cela montre
combien nous avons raison de regretter que vous ne vous
soyez pas renseigné avant de partir en guerre.

Notre tableau n'est pas encore exécuté; il portera
probablement ces simples mots:

„Hôtels recommandés“

et, dans chaque case, comme la circulaire l'indique, le nom
et l'emplacement de chaque hôtel.

Nous contesterait-on par hasard la compétence de
recommander certaines maisons, qu'elles soient à Montreux,
ou hors de Montreux? Non, car c'est assurément notre
droit absolu, et nul ne sera fondé à se plaindre, aussi
longtemps qu'on ne démontrera pas que l'une ou l'autre
des maisons recommandées n'est pas digne de cette recom-
mandation.

Il est de la plus élémentaire justice de réserver les
critiques, au moins pour le moment où la composition du
tableau sera connue.

Nous ne sommes d'ailleurs pas les premiers à nous
permettre un classement de ce genre. Le bureau officiel
de Zurich divise dans les annonces (payables) de son
dernier Guide, les hôtels en Hôtels de 1^{er} et en Hôtels de
2^{me} Rang, et nous ne sachions pas que jusqu'ici cette

publicité lui ait attiré vos foudres. (Nous doutons fort que
ce classement ait été fait sans le désir ou tout au moins
sans le consentement des Hoteliers de Zurich. Réd.)

Enfin si nous avons prévu 100 cases et non pas 150
ou 200 c'est parce que nous ne voulons pas que notre
tableau soit de dimensions exagérées, qui le rendraient
difficile et incommode à consulter. Si l'influence des de-
mandes dépasse considérablement le nombre des cases dis-
ponibles, nous aviserons à ce qu'il y aura à faire. Mais
nous revendiquons le droit d'organiser cette réclamation comme
nous l'entendons, la question de bonne foi et de loyauté
n'ayant rien à voir avec celle du nombre de cases. Inutile
d'ajouter que nous n'avons jamais imaginé qu'il n'existe
en Suisse que 100 hôtels de 1^{er} rang. Si nous nous sommes
arrêtés au chiffre de cent, c'est que nous n'avions pas la
présomption de croire que tous les hôtels de 1^{er} rang de
la Suisse auraient recours à notre publicité.

Pour terminer, laissez nous dire que vous avez
tort de refuser au Bureau de renseignements de Montreux,
nouvellement créé, votre appui et votre sympathie. Il
nous paraît au contraire qu'il devrait rentrer dans le
programme de votre rédaction d'aider et de soutenir les
œuvres de ce genre.

Pour notre part, nous continuerons à travailler avec
ardeur au développement toujours grandissant de Montreux
et ses environs, convaincus que nous sommes d'être secondés
par tous les gens de bonne volonté et soutenus par le
sentiment du service rendu au pays et aux étrangers qui
le visitent.

Agrez, Monsieur, l'assurance de notre considération
distinguée.

Pour le Bureau officiel de Renseignements:
Albert Vallotton, Directeur.

* * *

Monsieur A. Vallotton, Directeur du Bureau
de renseignements, Montreux.

Nous avons reproduit *in extenso* votre réponse,
bien que nous ne puissions y voir une réfutation des
principaux arguments de notre critique et que nous
n'ayons conséquemment aucune raison de les rétracter.
Notre article reflétait non seulement notre impression
personnelle, mais aussi le sentiment d'un certain
nombre de nos lecteurs, votre réponse, par contre,
a plutôt le caractère d'une opinion individuelle.

Nous ne voyons pas pourquoi nous aurions dû
auparavant nous enquérir auprès de vous; la circu-
laire publiée nous apprenait ce qu'il nous importait
de savoir. Au surplus il n'est point certain que notre
demande préalable d'informations n'ait pas été suivie
de cette réponse: „De quoi vous mêlez-vous?“

Il ne peut échapper aux lecteurs de votre lettre
que vous vous efforcez de faire croire que notre
article est inspiré par des motifs tendancieux. Nous
protestons contre cette insinuation. D'après le pro-
gramme du Bureau central de la Société suisse des
Hoteliers, nous avons pour devoir de nous occuper
de la publicité-réclamation, de sauvegarder les intérêts
des membres, en d'autres termes de vérifier soigneu-
sement la valeur réelle de chaque annonce, et, au
besoin, d'engager nos sociétaires à serrer les cordons
de leur bourse. Depuis des années, nous poursuivons
fidèlement l'accomplissement de cette tâche; c'est
notamment à la réclamation inutile et de mauvais aloi
que nous décochons nos flèches les plus acérées, sans
acceptation de personnes, mais nous combattons tout
particulièrement aussi l'exploitation de l'hôtelier par
ces collègues, dont se sont rendus coupables quelques
très grands hôtels avec leurs „Guides“. Dans la
critique, notre correspondant dit explicitement que
les Hoteliers de Montreux ne devraient pas agir de
la sorte, mais nous les excusons par cette raison que
vraisemblablement le projet a pris consistance à leur
insu et sans leur coopération; votre silence sur ce
point confirme cette supposition.

Nous ne nourrissons aucune antipathie pour le
Bureau de renseignements de Montreux, n'avons non
plus aucune prédilection pour tel ou tel autre bureau
similaire. Si nous n'avons rien à reprocher aux
„Guides“ des autres bureaux, c'est par la simple
raison que chacun d'eux cherche ses annonces dans
d'autres domaines et ne s'adresse pas aux hôtels
situés en dehors de sa sphère d'activité, auxquels,

Manquent encore les réponses de 140
membres. Prière instante de retourner
les bulletins immédiatement.